



4680, rue Quévillon  
St-Hubert (Québec) Canada J3Y 2V2  
(450) 655-7622  
info@soccerst-hubert.com  
www.soccerst-hubert.com

## Politique sur les annulations

Compte tenu de la nature surchargée de nos horaires de programme et de la disponibilité limitée des terrains, le CS St-Hubert n'est pas en mesure de reprogrammer ou de rejouer les matchs de ligue maison qui sont annulés ou suspendus en raison des conditions météorologiques ou du terrain. Par conséquent, tous les efforts seront faits pour poursuivre les matchs programmés tant qu'il est sûr de le faire.

Lorsque les conditions météorologiques ou sur le terrain sont un problème, les matchs seront parfois annulés à l'avance sur certains ou tous les terrains. Ces annonces seront publiées sur notre page d'accueil, Facebook ou encore Instagram au plus tard 90 minutes avant l'heure prévue du coup d'envoi.

Dans la plupart des cas, cependant, la décision de commencer (ou de ne pas commencer) et de continuer (ou de ne pas continuer) un match sera prise sur le terrain. Ces décisions sont la responsabilité des arbitres et ces décisions sont définitives.

En cas de tonnerre et / ou de foudre, le CSSH adhère à la politique de sécurité contre les éclairs et de temps violent Soccer Québec. En cas de tonnerre ou d'éclair, les parties seront immédiatement interrompues. Toutes les parties doivent quitter rapidement le terrain et chercher refuge dans un endroit sûr. Les joueurs ne doivent pas retourner sur le terrain et le jeu ne reprendra pas avant 30 minutes après le dernier coup de tonnerre ou de la foudre. Les arbitres ont été invités à adopter une approche « mieux vaut prévenir que guérir » concernant les orages électriques et à toujours agir en tenant compte de la sécurité des joueurs.

Les jeux peuvent également être annulés en cas de conditions de terrain inadaptées. Le CSSH maintient ses





4680, rue Quévillon  
St-Hubert (Québec) Canada J3Y 2V2  
(450) 655-7622  
[info@soccerst-hubert.com](mailto:info@soccerst-hubert.com)  
[www.soccerst-hubert.com](http://www.soccerst-hubert.com)

---

programmes en obtenant des permis pour une variété de domaines. La ville de Longueuil est le gestionnaire des terrains et ils ont des politiques différentes sur le moment où les terrains ne peuvent pas être utilisés, mais généralement, s'il y a eu des précipitations importantes qui laissent de l'eau stagnante sur le terrain, crée des conditions dangereuses pour les joueurs ou augmente la probabilité de dommages importants sur le terrain, le match ne sera pas joué. De telles décisions, comme pour les pluies, seront prises par le superviseur du programme ou des arbitres sur le terrain.

En ce qui concerne les résultats et le classement, tout match annulé avant la mi-temps ne sera pas reprogrammé (en raison de la disponibilité limitée sur le terrain), aucun résultat ne sera enregistré et le match sera exclu du classement.

Tout match qui a atteint ou dépassé la mi-temps et qui est ensuite arrêté en raison des conditions météorologiques ou du terrain, le score officiel doit être enregistré comme le score au moment où le match a été arrêté.

En cas de mauvais temps ou de conditions de terrain inadéquates pendant un tournoi éliminatoire, les matchs peuvent être retardés ou reprogrammés plus tard dans le tournoi. Cependant, si cela n'est pas possible en raison d'un calendrier serré et d'une disponibilité limitée sur le terrain, tout match suspendu ou arrêté sans atteindre la mi-temps ne sera pas enregistré. Pendant la saison régulière si un match qui a atteint la mi-temps avec un résultat égal au moment où le match est suspendu, et qu'un report de calendrier n'est pas possible, les équipes peuvent procéder directement à une séance de tirs au but pour déterminer le vainqueur, à la discrétion du Club. Si le tir de barrage ne peut pas être effectué, l'équipe avec le meilleur classement en saison régulière sera considérée comme gagnante.

